

Revue de Presse - Le Journal du Dimanche - 22 Octobre 2006

## LES NÉO-VIGNERONS

PAR OLIVIER DEBRAY

**L**il y a Depardieu et Carole Bouquet. Mais il y en a beaucoup d'autres, moins connus, très passionnés.

CE SONT LES NOUVEAUX CONVERTIS. La foi vigneronne chevillée au corps et à l'âme, ces ex-capitaines d'industrie, industriels prospères, fils de famille ou visionnaires hédonistes occupent une place de choix dans l'univers viticole français. Certains d'entre eux ont choisi la terre comme on entre en religion, d'autres s'offrent une tranche de vie à l'opposé de ce qu'ils ont connu jusqu'à maintenant, d'autres encore réalisent le rêve d'une vie.

Reconversion spectaculaire, investissement judicieux, passion accomplie, les motivations de ces vigneronnes débutants sont multiples mais pour réussir et éviter de casser le bel outil de ses rêves, il convient de ne pas oublier les oripeaux de ses vies précédentes et de mener sa barque viticole en entrepreneur averti.

Créé il y a quinze ans par Stéphane Paillard, le Bureau Viticole conseille et accompagne les projets de ces futurs vigneronnes. Aux yeux de cet œnologue de formation qui a exercé dans la vallée du Rhône et dans le Bordelais, avant de s'installer à Saint-Rémy-de-Provence, le ressort de ces investisseurs est intimement ancré dans le désir de changer de vie. « Pour ces néo-vignerons, la motivation patrimoniale et successorale d'un investissement conçu pour être transmis à la génération suivante comme dans les années 80 est révolue. Leurs projets s'inscrivent désormais sur des perspectives plus courtes, avec une recherche hédoniste de plaisir. Celle de vivre une tranche de vie de vigneron. Une quête d'authenticité, de convivialité et de qualité de vie certes, mais en famille, tout en bénéficiant de la jouissance d'une villégiature d'agrément. J'ai défini et qualifié ce concept de « Résidence du Vin » avec sa déclinaison plus récente du « Potager Viticole ». Elles sont, depuis la création du Bureau Viticole, le cœur de notre spécialité. La « Résidence du Vin » est notre spécialité. La « Résidence du Vin » est un projet à taille humaine, dans lequel la peine ne devra assurément pas dépasser le plaisir. Et pour cause, l'immobilisation en capital est lourde, à hauteur de trois à huit millions d'euros en moyenne. Elle se décline de surcroît, frilosité des banques aidant, avec une obligation de financement à 100% sur ses propres deniers. Le tout avec l'espoir, en lissant les aléas climatiques de Dame Nature sur une période de dix années, d'atteindre un équilibre des comptes en fin de chaque exercice. »

*Stéphane Paillard, dans son bureau de Saint-Rémy-de-Provence. Ce jeune homme s'est taillé une belle réputation en installant de nombreux candidats au métier de vigneron. Ceux qu'on appelle aujourd'hui, des néo-vignerons.*



Autant dire qu'il convient d'être richement doté avant de se lancer dans l'aventure de la vigne. Pour Stéphane Paillard, il est désormais impossible de « parler de rentabilité annuelle

du capital investi mais d'une immobilisation d'une quote-part de son patrimoine, contenue entre 10 et 30%, pour une durée plus ou moins longue de huit à quinze années, avec l'objectif d'une consolidation des sommes investies à la sortie, à l'occasion de la revente. »

La passion, l'irrationnel, le fantasme sont au cœur de ces investissements. Un besoin de reconnaissance également mais aussi une forme d'humilité poussent ces hommes et ces femmes à se lancer dans l'aventure. À l'origine, il y a toujours une passion pour la vigne et le vin.

Pour Stéphane Paillard, le profil-type du néo-vigneron a évolué en quelques années. « Bien souvent, des hommes, la cinquantaine mûre. Ils sont issus du monde de l'entreprise, jeunes retraités ou candidats à la reconversion. Amateurs de vins, d'espace et de nature, ils nourrissent le rêve depuis de longues années de produire leur propre vin. Ils peuvent prendre la décision de concrétiser leur rêve à l'occasion ou en prévision d'une cessation de leur activité première. Ils nous contactent alors dans les deux ou trois années qui précèdent pour tester la faisabilité de leur projet. Majoritairement d'origine française par le passé, ils sont désormais d'origine européenne, avec une nette montée en puissance des Anglo-Saxons, des Scandinaves et l'émergence de nouveaux investisseurs russes et asiatiques ».

## LE BUREAU VITICOLE

*Siège social : 45, Boulevard Victor Hugo - 13210 Saint Rémy de Provence - France  
Tel : 00 33 (0)810 811 316 - Fax : 00 33 (0)490 92 48 09 - E-mail : bv@bureauviticole.fr*